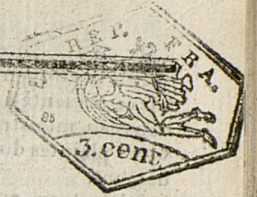


LE PUBLICISTE.

DUODI 2 Germinal, an VII.



Arrestation d'une société qui tenoit des assemblées secrètes dans les environs de Constantinople — Descente des Anglais entre Tortose et Terragone, en Espagne. — Mouvements des troupes françaises et autrichiennes sur les frontières de l'Italie — Expulsion militaire des citoyens Bacher et Alquier, ministres de la république française à Ratisbonne et à Munich. — Troubles arrivés à Deux-Ponts. — Nouvelles divers.

TURQUIE.

Constantinople, le 20 pluviôse.

L'esprit révolutionnaire, commence aussi à se répandre ici. Plusieurs Turcs distingués ont été arrêtés depuis peu, & avant-hier au soir on a enlevé toute une société qui tenoit ses assemblées secrètes hors de la ville, dans la maison d'un pêcheur. On présume que la conspiration dont elle est accusée, est d'une nature très-sérieuse; puisque, suivant l'usage, le sultan n'avoit pas encore fait couper de têtes, & ne les avoit pas encore fait exposer sur les murs du serral, il doit craindre un soulèvement. On dit aussi tout haut que la Porte ne se seroit certainement pas montrée si conciliante envers Passwan-Oglou, si elle n'eût craint qu'il n'eût été avec ses troupes se joindre à l'armée de Buonaparte. Un grand nombre d'officiers attachés à celle de ce chef d'insurgés, est effectivement déjà en marche pour l'Égypte, et on doute que Passwan-Oglou lui-même, quelques brillans avantages qu'il ait obtenus, soit de bien bonne-foi avec la Porte.

Les avis indirects de l'Égypte disent que les Français ne s'y occupent que de fortifications & de camps retranchés. Les Arabes les observent de près. Il n'y a eu depuis long-tems qu'un seul combat livré par les Bédouins, où ils ont été repoussés avec beaucoup de perte. On assure que depuis ce moment ils s'occupent à faire des camps retranchés à l'imitation de leurs ennemis. La Porte ne sait rien de certain sur l'état d'Alexandrie & sur les suites du blocus. On croit qu'avant la prise de Malte & de Corfou, on ne peut rien entreprendre de solide contre les républicains en Égypte, qui y exercent une souveraineté absolue.

On parle de nouveau d'un traité d'alliance qui doit se conclure entre la cour de Vienne & la Porte.

On recrute maintenant en Albanie pour fournir des renforts au roi de Naples.

ESPAGNE.

Barcelonne, le 16 ventose.

Nous voyons ici les Anglais, & quelquefois même d'assez près pour leur tirer des coups de canons. Il n'y pas long-tems qu'ils ont fait une descente entre Tortose & Terragone, saccagé un village, & brûlé des maisons. Maintenant on arme toute cette côte. Les vaisseaux qui se sont montrés dans ces parages, sont au nombre de cinq, tant vaisseaux de ligne que frégates.

Les officiers qui ont rendu Mahon, sont détenus dans cette citadelle, & on instruit leur procès.

On écrit de Madrid qu'Ajara va être appelé au ministère.

On n'a pas encore de nouvelles de Naples, mais bien de la Sicile, où on dit que le départ prochain de la reine fait voir le roi de meilleur œil. L'ancien ambassadeur à Paris, Ruffo, y est arrivé.

ITALIE.

Venise, le 14 ventose.

Tout est en mouvement autour de nous pour des dispositions guerrières. Les troupes impériales se concentrent à Vérone & à Legnago. On a jetté quatre ponts sur la Piave, & près de Treviso, pour le passage des troupes & de l'artillerie qui arrivent du Frioul. D'autres arrivent du Tyrol. On exerce journellement les divers corps qui sont arrivés; on travaille avec beaucoup d'activité à mettre les forteresses en état de défense.

De leur côté, les français rassemblent beaucoup de troupes sur l'Adige & sur le Pô.

DANEMARK.

Copenhague, le 12 ventose.

L'on a appris ici qu'un navire suédois qui avoit été pris par un corsaire français dans la Méditerranée, a été repris par un pirate barbaresque, ainsi que le corsaire, qui les a conduit tous deux à Alger. Le dey a fait aussitôt relâcher le bâtiment suédois avec sa cargaison, & il a retenu le corsaire français dont l'équipage a été fait prisonnier.

ALLEMAGNE.

Ratisbonne, le 22 ventose.

Ce n'a pas été sans occasionner de vives altercations entre le co-commissaire baron de Hugel & le ministre directorial de Mayence, que le citoyen Bacher a été expulsé militairement d'ici hier. Dans le fort de la querelle, le ministre de Mayence a reproché au baron de Hugel, que l'empereur attentoit à la constitution & à l'indépendance de l'Empire & outre-passoit ses pouvoirs; & pour preuve, il a tiré de sa poche la capitulation impériale, & lui en a lu quelques articles.

A Munich, pareille intimation a eu lieu vis-à-vis du citoyen Alquier. Celui-ci fut aussi-tôt adressé à l'électeur, qui lui a déclaré qu'il étoit prêt à le soutenir de toute son autorité, & qu'il lui laissoit le soin de juger lui-même s'il croyoit qu'elle seroit suffisante au milieu des circonstances présentes pour le garantir de tout désagrément, l'archiduc Charles ayant notifié qu'il ne pouvoit souffrir qu'aucun agent français se trouvât derrière son armée.

On dit qu'à Munich le ministre impérial comte de Seyler a témoigné quelque dépit de voir que l'électeur avoit ac-

cueilli le citoyen Alquier, qui n'avoit pu même parvenir à être présenté à Charles-Thodore. Le baron de Mongelas, nouveau ministre des affaires étrangères, est aussi l'objet de vives plaintes du comte de Seyler, qu'il traite plus que froidement.

L'électeur, après avoir fait les changemens les plus urgens dans le ministère & l'administration, paroît s'occuper maintenant de son armée. Une partie du jardin du château est aujourd'hui consacrée à l'exercice des troupes, auquel S. A. électorale préside elle-même.

Rastadt, le 26 ventose.

Il continue à régner ici un grand mécontentement entre la haute députation & la plupart des membres du congrès.

Le comte de Metternich est parti ce matin avec les ministres prussiens pour Baden, où il y a un grand diner & sans doute bal; il a emmené sa musique avec lui.

Les ministres français continuent avec célérité les préparatifs de leur départ, qu'on dit très-prochain.

Manheim, le 26 ventose.

Il y avoit à Manheim, sous feu l'électeur, une espèce de directoire en trois personnes; sous le titre d'assemblée présidiale, qui étoit composée du baron de Dahlberg, du baron de Berglas & de M. de Renbelt; les deux premiers viennent d'être appelés en Bavière, où ils rempliront des places honorifiques à la cour; M. de Renbelt, homme de talent, reste seul ici avec le titre d'intendant - commissaire au gouvernement: c'est lui qui a été employé dans le tems à négocier l'amnistie de la Bavière, & qui précédemment avoit séjourné à Bâle.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Lucerne, le 19 ventose.

L'armée autrichienne dans le pays des Grisons est en partie prisonnière de guerre; plus de 5000 hommes ont été tués. Le général Casa-Bianca, qui se trouvoit posté dans la Valtelline, a combiné ses mouvemens avec le général Lecourbe, & les Français sont entrés dans l'Engadine. Les Autrichiens sont pris de trois côtés différens: le reste de leur armée ne peut échapper, & sera probablement obligé de se rendre.

Le citoyen Perrochel, ministre de France, a présenté une note à notre directoire, sur la nécessité de hâter, par tous les moyens possibles, la levée des 18 mille auxiliaires. Le directoire a adressé à ce sujet un message au grand conseil, & celui-ci a chargé une commission de lui faire un prompt rapport.

Le général autrichien Hotz, né en Suisse, vient d'être déclaré, par le grand conseil, déchu de ses droits de citoyen helvétique & regardé comme émigré.

Le citoyen Mengaud, ci-devant chargé d'affaires de la république française en Helvétie, est à Milan, chargé d'une opération financière.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mayence, le 25 ventose.

Il a éclaté quelques troubles dans la ville de Deux-Ponts, à l'occasion de la loi qui règle les jours de marchés d'après le calendrier républicain. Le commissaire du directoire, qui vouloit faire exécuter la loi, fut insulté par des femmes qui lui jeterent leurs œufs à la tête; le capitaine Sauseau étant survenu avec ses gen darmes, le sabre à la main, dispersa les gens qui étoient arrivés au marché. Le soir on mit le feu à une petite maison que le commissaire avoit dans son jardin; & quelques jours après on jeta des pierres dans sa maison, & l'on blessa un de ses enfans. L'administration

départementale a pris contre la ville de Deux-Ponts les mesures prescrites par la loi sur la police des communes, a dénoncé à l'accusateur public les auteurs de ces troubles, & a requis le général Bernadotte d'envoyer de la force armée sur les lieux.

Strasbourg, le 27 ventose.

Nous avons reçu aujourd'hui la nouvelle positive que l'armée du Danube a fait, il y a quelques jours, un grand mouvement à droite du côté de la Suisse, & que le quartier-général de Jourdan se trouve à Schaffouse. L'aile droite de l'armée s'est entièrement réunie à la gauche de l'armée helvétique & se trouve sur le lac de Constance. Toute l'armée est cantonnée dans la même direction, & vient d'occuper le fort inexpugnable de Hohentwiel, appartenant au duc de Wurtemberg, en conséquence du traité de paix avec ce prince. L'armée du prince Charles s'est également concentrée entre Memmingen & Ravensbourg, où doit être transféré son quartier-général. Elle se porte de là, à ce qu'on assure, du côté de Bregentz.

Par ce mouvement de l'armée de Jourdan, les gorges de la basse Forêt-Noire, du Val de la Kintzig, &c. ne sont plus occupées par nos troupes; & comme on présume qu'un corps autrichien pourroit s'avancer de ce côté, on a pris ici & dans les environs, sur la rive droite, les mesures les plus vigoureuses de défense. Le général Châteauneuf-Randon a mis en réquisition tous les habitans du Haut & Bas-Rhin pour la défense de leurs foyers. Ce soir les colonnes mobiles des cantons de Wasselonne, Nolsheim, Obernai, Oberham, Borgen, &c. sont arrivés ici, d'autres sont attendues demain: tout le monde prend les armes.

Le citoyen Ruffin, aide-de-camp de Jourdan, a passé ici aujourd'hui. Il vient de Mayence, où il s'est rendu pour porter des ordres au général Bernadotte. Il se rend à Schaffouse. L'aile droite de l'armée d'observation est attendue dans notre département; une partie va occuper Kehl; le siège de Philipsbourg doit commencer dans quelques jours.

Le prince de Hohenzolbern-Hechingen a obtenu une sauve-garde du général Jourdan, vu que ce prince a toujours été pour la paix avec la France, & qu'il est parent ou allié du roi de Prusse.

Depuis que la valeur des Français a triomphé des obstacles que la nature opposoit à leur entrée dans le pays des Grisons, l'oppression des patriotes de ce pays est à son terme. Les Salis sont en fuite, & il y a à présent plus de 10 mille Suisses qui sont armés pour la défense de leur patrie, sous les ordres du brave général Keller.

Le citoyen Alquier, avec ses secrétaires, est arrivé ici cet après-midi. Le prince Charles lui a fait notifier à Munich le même ordre que celui donné au citoyen Bacher à Ratisbonne. Il a été conduit de brigade en brigade par l'armée autrichienne & remis à nos avant-postes. Il vient de Philipsbourg, & se rendra demain à Rastadt près de nos ministres, desquels il recevra des instructions ultérieures.

Par un arrêté du directoire, arrivé aujourd'hui, les citoyens Grimer & Kugler, membres de l'administration centrale de notre département, le citoyen Christiadi, commissaire près de cette administration, & le citoyen Bottin, secrétaire-général, ont été destinés.

Paris, le 1^{er} germinal.

Le citoyen Ducos, aide-de-camp du général Massena, vient d'arriver à Paris. Il a remis au ministre de la guerre un premier envoi de dix drapeaux conquis sur les Autri-

chiens & les Grisons. On croit que ces drapeaux seront présentés décadé prochain au directoire.

Le citoyen Aymar, ex-commissaire civil du directoire exécutif près le gouvernement provisoire du Piémont, ne va point en Allemagne; il a reçu une autre mission.

— Le citoyen Bénézech, ci-devant ministre de l'intérieur, est mort dans la nuit du 28 au 29 ventôse; le scellé & le séquestre ont été apposé sur ses biens.

— La police vient de faire arrêter plusieurs individus prévenus d'altérer & de fabriquer des pièces de six francs. On a aussi arrêté un individu porteur de pièces de monnaie qu'on soupçonne être fausses.

— Abraham Belays, natif d'Alger, a été arrêté comme suspect.

— Les artistes du théâtre de l'Odéon, ont donné hier au théâtre de Louvois, où ils vont jouer pendant un mois, Gaston & Bayard, & la charmante petite pièce, le Voyage Interrompu, du citoyen Picard, leur camarade, le plus jeune des hommes de lettres, & celui qui compte peut-être déjà le plus de succès. Il avait fait des couplets ingénieux sur les circonstances, sur leur malheur & sur leurs espérances, que la citoyenne Simon a chantés & qui ont été fort applaudis. On assure que la citoyenne Raucour va se joindre à eux.

— Ce n'est pas la compagnie Lenchere qui s'est rendue adjudicataire des barrières du département de la Seine; c'est la compagnie Laurenceau, qui est chargée, outre le prix du bail, des réparations des routes, estimées 321,587 francs.

Il y avait 12 lots; les adjudications définitives ont été faites à un prix toujours triple & quelquefois quintuple de celui des premières enchères; par exemple, le septième lot, la première enchère étoit de 29,600 francs, & l'adjudication a été à 163,000 francs.

— Le 20 ventôse, 24 conscrits conduits d'Auch à Toulouse par seize hommes d'infanterie & huit de cavalerie, et deux émigrés escortés par trois gendarmes, tenterent de s'évader près de cette dernière commune. Ils commencent à faire beaucoup de poussière avec les pieds, et profiterent d'un moment de confusion pour gagner les bois. La garde tomba à coups de sabre sur ceux qu'elle put atteindre. Seize ont été blessés; un est resté sur la place; un autre est mort à la porte de l'hospice militaire de Toulouse. Les deux émigrés n'ont pu, malgré leurs efforts, échapper à la surveillance de leurs gardiens.

— Une lettre écrite du quartier-général du Danube, porte à 130 mille hommes, les trois armées commandées par Jourdan, Masséna & Bernadotte.

— Le gouvernement provisoire de Naples, a offert une armée de 30 mille napolitains au général en chef, qui prépare une expédition contre les rebelles de la Calabre.

— Les fouilles qui avoient été ordonnées au pied du Vésuve par le général Championnet, continuent d'être fructueuses. On a découvert dernièrement une maison de campagne près la Torre del Greco, territoire de l'ancienne ville d'Herculanum; on y a trouvé deux pieds & une partie de la jambe de deux statues de satyres en bronze. Ces figures devoient être d'un grand caractère & d'un travail grec. On a découvert à quelque distance de-là, la base où étoient posées ces figures; elle porte l'empreinte de quatre pieds. On espère trouver bientôt le reste du groupe qu'elle soutenoit, & alors la restauration sera facile.

Il paroît certain que le roi de Naples, en s'enfuyant, a dépouillé les musées de Partici & de Capo di Monte, de

ce qu'ils renfermoient de plus précieux. Cependant le général mandoit le 8 ventôse, qu'il alloit faire partir sous peu de jours de nombreuses caisses de statues & de bustes de Naples. Dans l'état qu'il a envoyé, on compte 19 statues, parmi lesquelles le célèbre Hercule Farnese, & un plus grand nombre de bustes.

— On donne en ce moment, sur les théâtres d'Allemagne, une pièce intitulée : *Les Freres Désunis*, de Kotzebue; elle passe pour être le chef-d'œuvre de l'auteur de *Misanthropie et Repentir*.

LOTÉRIE NATIONALE.

Tirage du 1^{er} germinal.

82 46 12 13 15.

Au rédacteur du Publiciste.

Paris, le 1^{er} germinal.

Je lis, citoyen, dans les journaux, que la compagnie Lançhere est adjudicataire de la taxe d'entretien des routes aux barrières du département de la Seine. Je vous prie d'insérer dans votre prochain numéro que je ne suis pour rien dans cette adjudication, & que je ne fais point partie de la compagnie Lançhere.

Salut fraternel,

LANCHERE pere.

Note du rédacteur. Nous avons aussi reçu une lettre du citoyen Lenchere fils, l'un des entrepreneurs généraux des équipages d'artillerie, dans laquelle il déclare que ni lui ni la compagnie chargée de l'entreprise des chevaux d'artillerie, transports & remotes, ne sont adjudicataires de ces barrières.

LITTÉRATURE.

Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI et son pontificat, jusqu'à sa retraite en Toscane, où l'on trouve des détails curieux sur sa vie privée, sur ses querelles avec diverses puissances de l'Europe, sur les causes qui ont amené le renversement du trône pontifical, & sur la révolution de Rome; tirés des sources les plus authentiques, avec le portrait de Pie VI & la carte des Marais-Pontins; 2 vol. in-8°. Prix, 8 fr. A Paris, chez Buisson, imprimeur-libraire, rue Hantefeuille, n^o 20.

Cet ouvrage ne pouvoit paroître dans des circonstances plus propres à le faire accueillir. Impartial autant que peut l'être un philosophe qui parle de la cour de Rome, l'auteur y retrace tout ce long pontificat qui fera époque dans l'histoire de la politique comme dans celle de l'église.

Il décrit d'abord les diverses intrigues à la faveur desquelles Brachi obtint la tiare en 1774. Il ne manque peut-être à ce premier tableau que des détails plus circonstanciés sur l'organisation intérieure d'un conclave; détails qui, en ce moment sur-tout, piqueroient la curiosité publique, mais que l'on trouve dans plusieurs des auteurs qui ont écrit sur l'Italie.

A peine Pie VI est-il assis sur le trône pontifical, que son affection, mal déguisée pour les Jésuites, lui suscite des querelles de la part des deux cours qui avoient le plus insisté sur leur abolition. A leur occasion, il a des rapports embarrassans avec les deux grands souverains du Nord, Frédéric II & Catherine II. Il finit par trouver en eux des appuis & même des consolateurs, tant il est que les autres états de l'Europe semblent s'être ligués pour lui donner des chagrins. Sa situation à l'égard de ces mêmes jésuites est pour lui une source féconde de sollicitudes & de fausses mesures. C'est sous ses yeux qu'ils jouent la dégoûtante facétie du vénérable Labre, qui forme un des épisodes les plus piquans de ces mémoires.

L'auteur décrit ensuite le caractère de Pie VI, son goût pour la représentation & pour les choses d'éclat; ce qui le conduisit à retracer ce qu'a fait le pontif pour le dessèchement des marais pontins, & à apprécier cette grande entreprise, enfant de sa vanité plutôt que de son amour pour le bien public. Son népotisme porté jusqu'à l'excès le plus scandaleux, est l'objet d'un chapitre particulier qui est un des plus intéressans de l'ouvrage. Nous recommandons aussi à nos lecteurs celui où l'auteur peint les vices du gouvernement romain.

Il passe ensuite aux relations de Pie VI avec Joseph II; il rap-

pelle les traits les plus saillans de son voyage à Vienne, & donne sur cette importante circonstance de son pontificat des détails qui paroissent très-authentiques & qu'on chercheroit vainement ailleurs. Il complète ce tableau par celui des autres que celles de l'empereur avec le saint-siège & de son voyage à Rome. Il termine ainsi le premier volume.

Dans le second, il présente la suite des démêlés que Pie VI a eus avec la plupart des puissances de l'Europe, sur-tout avec le grand-duc de Toscane, le roi de Naples, la république de Venise, &c.

Il consacre un chapitre (le troisième) à retracer la situation du gouvernement romain avant la révolution de France; chapitre plein de faits intéressans, d'observations judicieuses & fines, un peu trop amères peut-être, mais qui, plus qu'aucun autre, font honneur au talent de l'auteur.

Il arrive enfin aux relations de la France avec Pie VI; relations paisibles, amicales même jusqu'à la fin de la première année de la révolution française; car l'incident de l'arrestation du cardinal de Rohan, sur laquelle l'auteur rapporte des faits peu connus, n'avoit pas encore troublé la bonne harmonie qui régnoit depuis quatorze ans entre les deux cours. Mais le moment est arrivé pour celle de Rome. L'auteur remet rapidement sous les yeux du lecteur la suite des faits dont nous venons d'être témoins jusqu'au renversement du saint-siège, & la retraite de Pie VI dans la Chartreuse de Florence. Il retrace à grands traits les principaux changemens opérés par le nouveau gouvernement romain. Le traitement plus que sévère qu'ont éprouvés ceux qui avoient pris part à l'ancien, & terminés son ouvrage en donnant sur Pie VI détroné des détails qui prouvent qu'il a cessé d'être redoutable, & qui diminueront peut-être l'intérêt que les bonnes âmes seroient disposées à prendre sur son sort.

Le principal objet de l'auteur (& nous croyons qu'il l'a rempli) est de montrer que c'est moins à la France qu'aux autres puissances de l'Europe qu'il faut attribuer le renversement du trône papal; que, pendant quinze ans, ces puissances, ou plutôt les progrès de la philosophie en avoient miné les fondemens; que, depuis longtemps, le gouvernement romain perissoit d'une lente agonie, & que, suivant la belle expression de l'auteur, à l'aspect de la France irritée il n'a fait qu'achever de mourir.

Ces mémoires pourront déplaire à deux classes de lecteurs, aux hommes impitoyables qui prétendent que le pontife romain & son cortège n'y sont pas traités assez sévèrement, & aux dévots,

CORPS LEGISLATIF
CONSEIL DES CINQ-CENTIS
Présidence du cit. François (de Nantes).

Séance du 1^{er} germinal.

Boulay (de la Meurthe) fait adopter un projet qui annule les deux élections d'un juge de paix dans le 10^e arrondissement de Paris, & qui charge les assemblées primaires de cette année d'élire un juge de paix.

Doutrepoint propose de déclarer nulles les opérations de l'assemblée électorale du département de la Meuse inférieure, en ce qui concerne la nomination de deux administrateurs, & de faire remplir leurs fonctions par deux individus élus en l'an 5.

Après quelques débats, le conseil ordonne l'ajournement.

On procède ensuite au scrutin pour le renouvellement du bureau.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la répression du vagabondage.

Villers combat ce projet; il trouve que, loin d'effrayer les scélérats, il leur offre plus de sécurité. Je ne vois, ajoute-t-il, dans le projet soumis à la discussion, que l'impunité pour les scélérats, sans aucune garantie pour les citoyens. Sur la motion de Roëmers, une commission spéciale fut chargée de vous présenter des mesures extraordinaires pour réprimer les crimes et les assassinats. Je demande que le projet de Bertrand soit renvoyé à cette

commission, & qu'elle soit chargée de vous faire son rapport dans la décade.

Le rapporteur réfute les objections de Villers; il entre dans de nouveaux développemens des motifs qui ont guidé la commission dans son projet: il insiste pour la continuation de la discussion.

Crochon. — Il existe un système de brigandage qui est suivi plus particulièrement dans les départemens qui ont été le théâtre de la guerre civile. Là, un fonctionnaire public a été immolé au milieu de sa famille désolée; plus loin, des scélérats vomis par l'Angleterre, ont osé enlever au milieu d'une commune populeuse un de leurs espions, condamné à mort; ils ont osé combattre la force armée, & lui disputer le cadavre d'un des leurs. Dans les départemens voisins, on assassine en plein jour, & les voyageurs sont gardés en otage, jusqu'à ce qu'on ait déposé certaine somme dans un endroit indiqué. Une loi sur l'oisiveté ne me paroît pas propre à prévenir le vagabondage. Je le demande au rapporteur; tous les assassins qui ont paru jusqu'ici devant les tribunaux, auraient-ils été atteints par la loi proposée? Je demande la question préalable sur le projet.

Génisieux insiste pour la continuation de la discussion.

Après quelques débats, on met aux voix la proposition de Villers; elle est adoptée.

Le conseil consulté ensuite s'il y avoit lieu à délibérer sur le projet de Bertrand, s'est déclaré pour l'affirmative. En conséquence, la discussion est continuée.

On proclame le résultat du scrutin. Pons (de Verdun) est nommé président; les secrétaires sont Favard, Bertrand (du Calvados), Roger-Martin & Desmoulin.

Nota. Le conseil des anciens, sur la proposition de Moreau (de Yonne), a chargé une commission de présenter un mode d'après lequel les fêtes nationales devront être célébrées dans le conseil. — Il a ensuite procédé au renouvellement du bureau. Depeyre a été nommé président; les secrétaires sont Baret, Guysol, Lecordier & Lefebvre-Cayex.

Bourse du 1^{er} germinal.

Amsterdam.....	.60 $\frac{1}{4}$, 61 $\frac{1}{4}$.	Montpellier.....	$\frac{1}{2}$ per. 101.
Idem cour.....	.57 $\frac{3}{4}$, 58 $\frac{3}{4}$.	Rente prov.....	.8 f.
Hambour.193 $\frac{1}{2}$, 191 $\frac{1}{4}$, 191.		Tiers consol.....	10 f. 58 c.
Madrid.....	10 f. 87 c.	Bon $\frac{2}{4}$	1 f. 11 c.
Mad. effec.....	15 f. 62 c.	Bon $\frac{3}{4}$	
Cadix.....	11 f. 87 c.	Bon $\frac{1}{4}$	
Cad. effec.....	14 f. 62 c.	Bon des 6 der. mois de l'an 6,	
Gènes.....	97 $\frac{3}{4}$, 95 $\frac{3}{4}$.		71 f. 50 c.
Livourne.....	106, 105.	Or fin.....	106 f.
Bâle.....	1 b, $\frac{1}{2}$ per.	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Lausanne.....	$\frac{1}{4}$ per.	Portugaise.....	97 f. 25 c.
Milan.....	53 $\frac{1}{2}$.	Piastre.....	5 f. 42 c.
Geneve.....		Quadruple.....	81 f. 75 c.
Lyon.....	pair 10 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 63 c.
Marseille.....	$\frac{1}{2}$ per. 10 j.	Guinée.....	26 f. 25 c.
Bordeaux.....	pair 15 j.	Souverain.....	35 f. 25 c.

Esprit $\frac{3}{4}$, 310 à 340 f. — Eau-de-vie 22 deg., 250 à 300 f.
— Huile d'olive, 1 fr 25 c. — Caf^e Martinique, 3 fr. 10 à 15 c.
— Idem St-Domingue, 2 fr 80 à 85 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 45 à 55 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 5 à 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 50 à 75 c.
— Coton des Isles, 4 f. 25 c. à 5 f. — S-l, 4 f. 75 c. à 5 f.

A. FRANÇOIS.